

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PROGRAMME DE DECENTRALISATION DES UNIVERSITES



Abidjan, le 27 / 03 / 2019

Avis à Manifestation d'Intérêt N° SI 05 / 2019
Etudes d'impact Environnemental et Social (EIES) pour les
Universités de Dabou et Bouaké

1. Le Programme de Décentralisation des Universités (PDU) agissant pour le compte du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), a l'intention de passer des contrats relatifs aux **Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES)** dans le cadre de la construction des universités ci-après :
 - **Lot 1 : Université de Dabou ;**
 - **Lot 2 : Université de Bouaké.**

2. Il invite, par conséquent, les bureaux ou groupements de bureaux d'études environnementales et sociales désireux de participer à cette opération à manifester leur intérêt pour figurer sur la liste restreinte des cabinets à retenir pour la réalisation desdites études.

3. Les bureaux ou groupements de bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations et les preuves indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter lesdites prestations notamment :
 - 3.1 Une copie certifiée conforme de l'acte d'immatriculation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ;
 - 3.2 l'agrément délivré par le Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable pour les Bureaux d'études résidents ;
 - 3.3 pour leur participation à la présente consultation, les Bureaux d'études non-résidents sont tenus de s'associer à au moins un bureau d'études résident agréé par le Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable ;

- 3.4 l'accord de groupement, le cas échéant ;
- 3.5 les références significatives d'expérience dans l'exécution de prestations similaires ; à ce titre, le bureau d'études présentera, au moins deux références réalisées au cours des cinq dernières années (voir fiche N° 1 à renseigner).
4. Les bureaux ou groupements de bureaux d'études intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de **la Section Marchés et Affaires Juridiques du Programme de Décentralisation des Universités ; Abidjan Cocody – Riviera III, Rue du Lycée Français Blaise Pascal – Cité Coprim ; Tél : (225) 22 01 23 00 / 75 08 06 18.**
5. Les manifestations d'intérêt doivent parvenir en **cinq (05) exemplaires** dont un (01) original à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **12 / 04 / 2019, à 10 h 00 mn, heure locale.** Elles doivent être transmises avec la mention « **Manifestation d'intérêt pour les Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) des universités de Dabou et Bouaké.**».

**Programme de Décentralisation des Universités (PDU),
Section Marchés et Affaires Juridiques,
Abidjan Cocody – Riviera III, Rue du Lycée Français Blaise Pascal – Cité Coprim ;
Tél : (225) 22 01 23 00 / 75 08 06 18**

6. La Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des offres (COPE) se réserve le droit de donner toute suite qui lui paraît utile au présent de manifestation d'intérêt, notamment, d'annuler le processus en cours, ou d'arrêter la liste des candidats ayant répondu avec succès; ceux-ci recevront le dossier de demande de proposition. Il est rappelé que le présent avis ne sert qu'à constituer une liste de candidats et ne constitue pas une demande de proposition en soi.